



La Ville compte beaucoup sur la participation de ses associations bénévoles pour procurer aux citoyens cette qualité de vie à laquelle ils ont été habituée au fil des ans. Ces associations fournissent des milliers d'heures de bénévolat par année afin que nos rues soient sécuritaires, que notre bibliothèque demeure ouverte, que notre renommé *Festival de Baie-D'Urfé* soit chaque année un rendez-vous, que nos activités récréatives fonctionnent efficacement et sans heurts et que les événements communautaires tels les *Concerts d'été*, Le *Festival d'hiver* et *l'Exposition de voitures anciennes* se déroulent sans anicroche. Ce mois-ci j'aimerais souligner les récents efforts de *l'Association des Résidents de Baie-D'Urfé* (BDCA, fondée en 1947), de nos *Citoyens bénévoles en patrouille* (vCOP créé en 2009) et de notre escouade *Sauvetage Baie-D'Urfé* (créée en 2006).

Le mois prochain, je vous parlerai des installations récréatives de la Ville : de quelle façon elles fonctionnent et comment elles ont été constituées. Ce dernier sujet est une demande d'un citoyen de notre ville, puisqu'il semble que certains d'entre-vous ne soient pas au courant du fonctionnement du *Club aquatique* de la Ville (incorporé sous ce nom en 1974), du *Club de curling* (formé en 1959), du *Club nautique* (inauguré en 1956), du *Club de tennis* (créé en 1968 et de l'ajout de quatre nouveaux courts de tennis par la Ville) et du *Club de yacht* (fondé en 1959).

Le Festival de Baie-D'Urfé, prise 2

Au nom du conseil de ville et des citoyens de Baie-D'Urfé, j'aimerais remercier **Linda Tait**, **James Williamson** et *l'Association des résidents* pour le formidable « *Festival de Baie-D'Urfé, prise 2* » qu'ils ont organisé cet été.



Cette fois, le temps a été en notre faveur et tous ont eu grand plaisir au défilé ainsi qu'à la fête qui a suivi sur les parterres du *Centre communautaire Fritz*.

Cette année, l'événement avait une saveur de « foire agricole » que les citoyens, petits et grands, ont su apprécier. Les feux d'artifices étaient, une fois de plus, à couper le souffle. Les enfants, même jeunes de coeur (mais plus âgés de corps comme moi), ont énormément apprécié.

Merci, Linda et James pour cet excellent travail. Un gros merci s'adresse aussi à l'équipe extraordinaire des membres de *l'Association des résidents de Baie-D'Urfé*, de *Sauvetage Baie-D'Urfé*, des *Citoyens bénévoles en patrouille*, aux Travaux publics et aux citoyens participants. Nous sommes très fiers de vous.

Un merci tout particulier s'adresse au **commandant de Montigny** et à sa charmante fille Camille, qui ont



défilé à pied avec moi tout au long du parcours. En bons soldats, ils sont restés tard en soirée pour participer aux nombreuses activités du Festival!

La Ville fête ses Citoyens bénévoles en patrouille

Le 25 juin dernier, les *Citoyens bénévoles en patrouille de Baie-D'Urfé* ont franchi une étape incroyable – quatre années (1460 journées consécutives) de patrouille quotidienne dans les rues de la Ville!!!

Le 4 août dernier marquait la 1500^{ème} journée et nos *Citoyens bénévoles en patrouille* ne montrent aucun signe de ralentissement!

Ce 4 août, le Conseil a tenu une soirée pour célébrer les *Citoyens bénévoles en patrouille* en service depuis quatre (4) années, un record! Mes félicitations et grands remerciements aux co-directeurs **Peter Alves** et **Brian Ross**, ainsi qu'à nos équipes bénévoles d'hommes et de femmes qui ont été présents, beau temps, mauvais temps, en semaine comme les fins de semaine, durant les vacances et tous les jours durant les quatre dernières années (et plus) pour contribuer à faire de notre ville une ville sécuritaire. Accomplissement impressionnant, équipe impressionnante, bref, impressionnante contribution à la Ville!!

5^{ème} exposition de voitures anciennes

Au nom du conseil et des citoyens de Baie-D'Urfé, je tiens à remercier **Bob Roe**, **George Motz** et *l'équipe de Sauvetage Baie-D'Urfé* pour *l'Exposition de voitures anciennes* très réussie que nous avons appréciée ce 2 août dernier. Beaucoup de travail acharné, d'organisation, de persévérance et de sueur a permis à cet événement annuel de se réaliser, d'autant qu'il fut un énorme succès - plus de 175 voitures participantes, autant de spectateurs (Un va et vient constant de voitures grâce à une organisation bien rodée). J'aimerais remercier la troupe de jeunes Scouts pour





leur participation et pour avoir accueilli les spectateurs avec un grand sourire et le programme de la journée. Encore une fois, un grand merci à nos *Citoyens bénévoles en patrouille* ainsi qu'aux personnes qui ont contribué bénévolement à faire de cette journée un grand succès.

Bob, nous avons parcouru un long chemin depuis la toute première *Exposition de voitures anciennes*, l'année du centenaire. Votre motivation exceptionnelle, votre vision et travail acharné, ont fait de cet événement annuel un véritable « rendez-vous », un lieu de rencontre très attendu pour les citoyens et les amoureux de voitures. Vous avez permis à plusieurs non-résidents de découvrir Baie-D'Urfé et fait en sorte qu'ils aient envie d'y revenir, de s'y installer ou même de considérer travailler dans notre parc industriel (tous ces bons commentaires, je les ai reçus au cours de cette journée). Merci!!!

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.



Les beaux jours d'été font profiter quelques-uns d'entre nous ayant le privilège d'être à la retraite et aussi les enfants qui profitent de leurs vacances scolaires.

Pour nos employés des Travaux publics, par contre, c'est la saison la plus achalandée. Plusieurs projets sont donnés en sous-traitance tout comme le pavage annuel, le programme de drainage et le sentier Victoria tant souhaité. Le contrat du sentier Victoria a été octroyé lors de la réunion du conseil du 14 juillet dernier. Les travaux ont débuté au début du mois d'août et devraient parachever avant la rentrée des classes à l'école *Alexander von Humboldt*.

Les Travaux publics se sont attardés à la réfection des sentiers Somerset, Saint-Andrew's et Cambridge. La Ville a maintenant un nouvel appareil pour aérer et ensemer qui permettra l'amélioration des terrains de soccer. Au parc Dorset, il y a une aire de stationnement nouvellement aménagée sur la rue Victoria pour les groupes de soccer.

Bien qu'il y ait des normes de sécurité à respecter pour l'ensemble de nos parcs, les Travaux publics se sont engagés à dépasser ces standards et feront la révision de chacun d'eux en commençant par le parc Picardy.

Vous avez peut-être remarqué deux nouveaux indicateurs de vitesse le long du chemin Lakeshore situés non loin de la piscine et du Centre Whiteside Taylor. Nous espérons que les informations sur l'afficheur permettront de sensibiliser les conducteurs sur l'importance de ralentir lorsqu'ils vont trop vite. Il y aura toujours malheureusement des conducteurs qui font fi de la sécurité routière mais heureusement ces indicateurs de vitesse permettront de capter et enregistrer les infractions en temps réel et de façon précise. Nous pourrons alors recommander à la

police d'effectuer leur contrôle routier au moment propice. Étant donné que ces appareils sont mobiles, ils seront relocalisés à différents points stratégiques de la Ville.

Un autre projet que la Ville devra entreprendre prochainement consiste à savoir comment détourner les bernaches du Canada qui ont décidé d'élire domicile dans le parc derrière l'hôtel de ville. Un citoyen furieux a appelé la mairesse en se plaignant des « crottes » laissés par les chiens. Lorsque nous avons envoyé une équipe des Travaux publics pour effectuer un nettoyage des lieux, quelle n'a pas été sa surprise de constater que les responsables étaient bel et bien les bernaches qui laissaient leurs « traces » sans scrupules. Ces oiseaux peuvent produire jusqu'à deux livres de déchets par jour. Ils peuvent être particulièrement agressifs si vous tentez de vous approcher de leurs petits. (J'ai été témoin de ce comportement sur un terrain de golf dans une voiturette qui ne roulait pas assez vite). Alors veuillez ne pas les nourrir! Nous nous penchons présentement sur cette nouvelle problématique.

Le 22 juillet dernier dans la *Gazette*, certains d'entre vous ont peut-être lu un article dans une section réservée à l'Ouest-de-l'Île. Cette rubrique portait sur Kelley O'Rourke et son organisation communautaire appelée *Jardinage pour la santé mentale* et dirigée par des bénévoles. Des immeubles d'habitation gérés par deux églises ont pu bénéficier des retombées de cette organisation. Kelley étant une résidente de Baie-D'Urfé, vous avez peut-être visité cette année son jardin lors de la tournée des très beaux parterres.

Toutes nos félicitations Kelley!

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.





Bonjour!

Je m'appelle Sarah et je suis très heureuse de travailler pour la Ville de Baie-D'Urfé à titre de coordonnatrice du dossier environnemental.

J'ai fait mon baccalauréat en biologie et un diplôme d'études supérieures en gestion de l'environnement. J'ai également travaillé de nombreuses années en horticulture, agriculture et environnement. Si vous avez des questions liées à l'environnement et à la *Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne*, il me fera plaisir d'y répondre.

À bientôt!

Mise-à-jour de la stratégie d'intervention pour les frênes publics et privés

Plan de gestion pour les propriétaires de plus de 10 frênes : Si vous n'avez pas eu la chance d'élaborer votre plan de gestion avant la date limite du 1^{er} septembre, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Je me ferai un plaisir de vous guider dans l'élaboration de celui-ci.

Rappel quant au permis d'abattage : La coupe des frênes nécessite un certificat d'autorisation délivré par les Travaux publics et ne peut se faire que pendant la période du 1^{er} octobre au 15 mars. Le certificat est gratuit pour la coupe de frênes seulement.

Traitement des frênes publics : Durant l'été 2015, la Ville a effectué le traitement de 150 arbres sur la propriété publique.

ERRATUM

Dans la chronique environnementale de la revue Entre Nous, édition de juillet, nous vous avons présenté



l'image d'une verge d'or et non celle d'une **herbe à poux**. Voici donc à quoi ressemble l'herbe à poux que l'on retrouve fréquemment dans notre environnement.

Nous nous excusons pour cette confusion.

DISTRIBUTION D'ARBRES À LA COMMUNAUTÉ

Le 3 octobre 2015

Dans le cadre de la *Stratégie de Lutte contre l'Agrile du Frêne* de la Ville de Baie-D'Urfé adoptée par le Conseil le 10 mars dernier, nous vous rappelons que la Ville procédera à deux distributions par année (printemps et automne) de 250 arbres pour l'ensemble des propriétaires résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels, totalisant 500 arbres par année.

La distribution du printemps a été un véritable succès! Nous en sommes maintenant à la distribution d'automne.

- La Ville offrira donc de nouveau aux propriétaires un choix parmi **10 espèces d'arbres**, tant des feuillus (arbres, arbustes et arbres fruitiers) que des conifères (arbres et arbustes).
- **UN MAXIMUM DE 2 ARBRES PAR ADRESSE DE RÉSIDENCE EST OFFERT** (1^{er} choix assuré si dans les 250 premiers appelants, 2^{ième} choix à voir selon l'achalandage.) Une preuve de résidence peut être exigée. Nous vous demandons d'identifier votre premier et second choix.
- **POUR RÉSERVER VOS ARBRES :** vous devez communiquer avec **Sarah Mailhot** au **514 457-7604** entre **9 h et 12 h** dans la **semaine du 28 septembre**. Si la ligne est occupée, laissez un message avec la date, l'heure et vos choix d'espèces. Il est possible également d'envoyer un courriel à l'adresse : **smailhot@baie-durfe.qc.ca**.

POUR PRENDRE POSSESSION DE VOS ARBRES : rendez-vous au bâtiment des **Travaux publics** le samedi **3 octobre** entre **9 h 30 et 14 h**. Si vous ne pouvez vous rendre sur place ou s'il vous est impossible de transporter l'arbre vous-même, le personnel des Travaux publics pourra aller vous le livrer la semaine suivante, soit du 5 au 8 octobre. Les arbres seront livrés et déposés dans l'entrée de l'adresse confirmée lors de votre réservation.

Pour voir les photos associées à chaque espèce, rendez-vous dans la section *Environnement* de notre site Internet ou encore communiquez avec moi pour prendre rendez-vous.

Nous vous attendons en grand nombre!

Sarah Mailhot
Coordonnatrice du dossier environnemental
514 457-7604 | smailhot@baie-durfe.qc.ca



Nouvelles additions au personnel de la Ville

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Sarah Mailhot, **coordonnatrice du dossier environnemental**, et à M^{me} Carter Diop, **technicienne municipale - Urbanisme**.

M^{mes} Mailhot et Diop se sont jointes au personnel de la Ville au début août 2015.

Nous sommes heureux de les compter parmi nous!

Un merci particulier à notre photographe!



J'aimerais remercier **M. Frans Lecluse** pour ses magnifiques photos qui agrémentent nos articles et enjolivent notre site Internet tout au long de l'année.

Sans sa contribution bénévole aux divers événements et sa générosité à partager ses clichés, nous ne pourrions jamais refléter entièrement le caractère unique de notre Ville!

Valérie Fortin

Agente des communications

RAPPEL - TEST d'alerte d'urgence CodeRED



Dans l'édition de juin de la revue *Entre Nous*, nous vous avons fait part de notre intention d'effectuer en septembre un **TEST** d'alerte d'urgence à la communauté au moyen de notre système d'appel automatisé **CodeRED**.

Prenez note que nous effectuerons ce test d'appel le mardi **29 septembre prochain**. Aucune action ne sera requise de votre part.

Si nous ne réussissons pas à vous rejoindre lors de ce test, merci de nous le communiquer par courriel à l'adresse : codered@baie-durfe.qc.ca

Collectes de résidus domestiques dangereux et des déchets électroniques

La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux aura lieu le **13 septembre 2015** de **9 h à 17 h** au bâtiment des **Travaux publics**.

La Ville acceptera également vos déchets électroniques tels que les ordinateurs, imprimantes et téléviseurs.

Collectes de branches - Automne 2015

Du 24 août au 16 octobre

Veuillez placer les branches en bordure de la rue, l'extrémité la plus large vers la rue.

Le diamètre des branches ne doit pas excéder 10 cm (4 pouces).

Afin de ne pas endommager la déchiqueteuse, la Ville n'accepte pas :

- les branches qui comportent des racines, de la terre ou des roches
- les branches émondées par un entrepreneur
- les vignes

Veuillez noter que les citoyens qui laissent leurs branches sur le bord de la route à l'extérieur de cette période se verront imputer une amende. La Ville ne fournit aucun service de collecte de branches à l'extérieur des périodes désignées.

Collecte d'articles encombrants

Le 14 septembre 2015



Les articles doivent être placés en bordure de la rue **entre 20 h la veille de la collecte et 7 h le jour même**.

Le nombre d'articles est **limité à DIX** par ménage. Le poids de chaque article ne doit pas dépasser 100 kg (220 lb) et les dimensions ne peuvent excéder 1.8 m x 1.2 m (6 pi x 4 pi).

